



Nettoyage de fossé séparant deux copropriétés

Par **legba**, le **21/04/2017** à **16:51**

Bonjour,

Nous sommes deux copropriétés mitoyennes (Chaque copropriété comprend plusieurs maisons et des espaces verts.) Je suis au bord d'une copropriété séparée de l'autre par un fossé.

Mon voisin ne nettoie pas la partie fossé de son côté. Je nettoie la mienne. Mais voilà : la végétation sauvage (dont des ronces et genêts avec piquants) de son côté envahit tout le fossé. Cette année encore, j'ai tout nettoyé avec grandes difficultés car je suis malade. J'en ai parlé aux présidents des copropriétés qui m'ont dit qu'à l'avenir ils enverraient une entreprise de nettoyage et nous adresseraient une facture commune aux deux copropriétaires. Je ne suis pas d'accord. Je pense que ce sont TOUS les propriétaires des deux copropriétés qui doivent se répartir la facture. Qu'en pensez-vous ?